



Sondage réalisé par l'AMR 28 auprès de 350 communes rurales entre le 5 et le 14 février 2020

Sujet : repas végétarien dans les cantine selon la loi Egalim

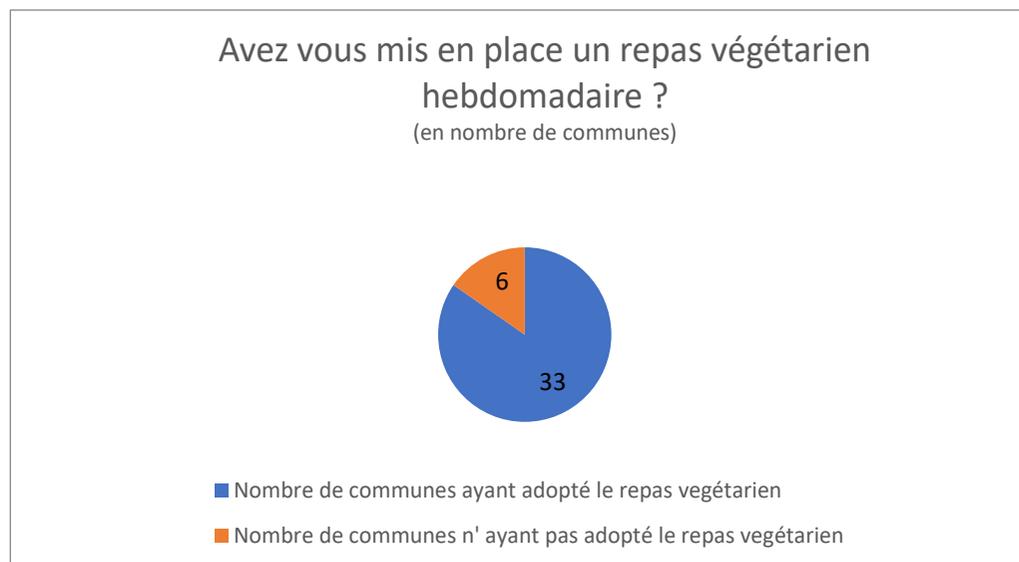
Nombre de communes n'ayant pas répondu	311
Nombre de communes ayant répondu	39



QUESTION : avez-vous mis en place le menu végétarien imposé par la loi EGALIM ?

Nombre de communes ayant  
adopté le repas végétarien 33

Nombre de communes n' ayant  
pas adopté le repas végétarien 6

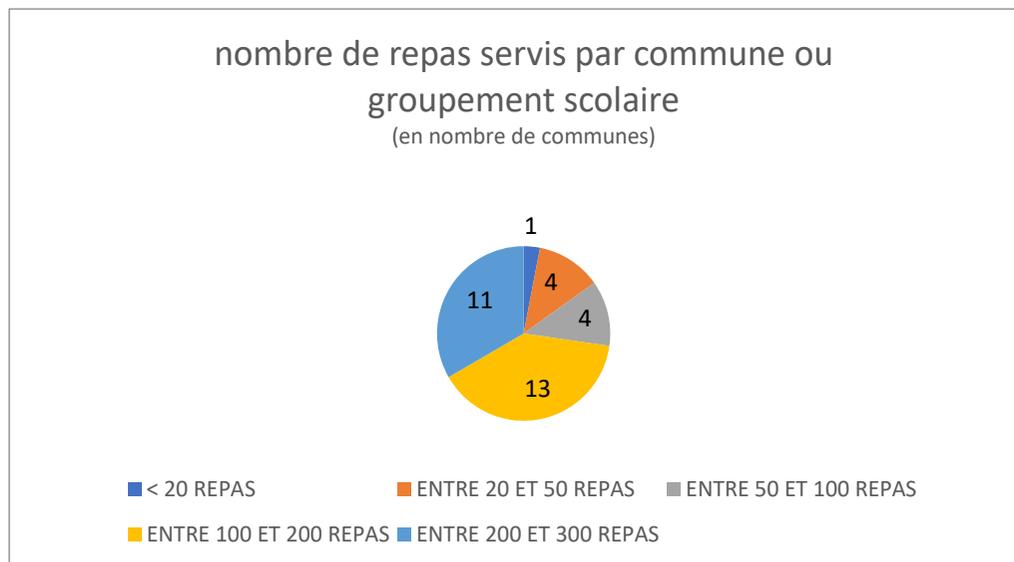


**PARTIE 1 : 33 COMMUNES SERVANT 3350 REPAS ONT OPTÉ POUR LE REPAS VÉGÉTARIEN DANS LE CADRE DE LA LOI EGALIM**

**QUESTION : COMBIEN DE REPAS SERVEZ VOUS PAR JOUR ?**

< 20 REPAS	1
ENTRE 20 ET 50 REPAS	4
ENTRE 50 ET 100 REPAS	4
ENTRE 100 ET 200 REPAS	13
ENTRE 200 ET 300 REPAS	11
TOTAL	33

représentant 3350 enfants



**QUESTION : LES RETOURS DES ELEVES SONT ILS SATISFAISANTS ?**

oui	17
non	8
moyen	7
ne sait pas	1
total	33



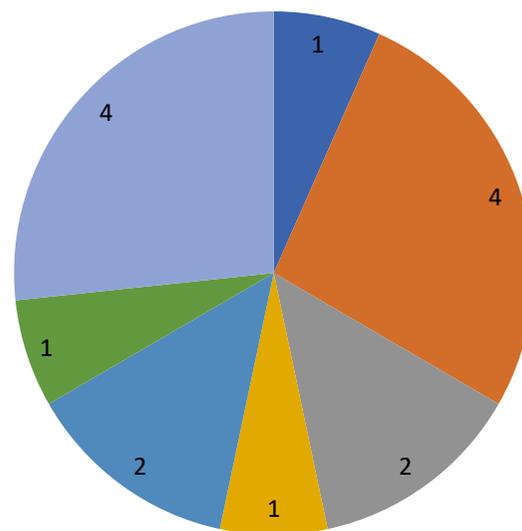
### OBSERVATION : RAISONS EVOQUEES PARS LES ELEVES DES 8 COMMUNES QUI N'APPRECIENT PAS ET DES 7 QUI APPRECIENT PEU

mauvaise volonte des eleves pour manger ce repas	1
n'aiment pas les légumes	4
ne connaissent pas les légumineuses	2
ne comble pas leur faim	1
ne mangent pas	2
trouvent les aliments sans goût	1
n'aiment pas les aliments servis	4
TOTAL	15

il faut noter que la majorité des communes reconnaissent que les prestataires font des efforts de presentation des plats vegetaries une commune précise que le jour du repas vegetarien, les dechets sont 5 à 6 fois superieurs à la normale

une commune fait des tests en prenant le menu vegetarien de temps en temps, elle constate un refus des enfants et beaucoup de dechets ce jour là.

Raisons évoquées par les élèves qui apprennent peu ou n'apprécient pas  
(en nombre de communes)



- mauvaise volonte des eleves pour manger ce repas
- n'aiment pas les légumes
- ne connaissent pas les légumineuses
- ne comble pas leur faim
- ne mangent pas
- trouvent les aliments sans goût
- n'aiment pas les aliments servis

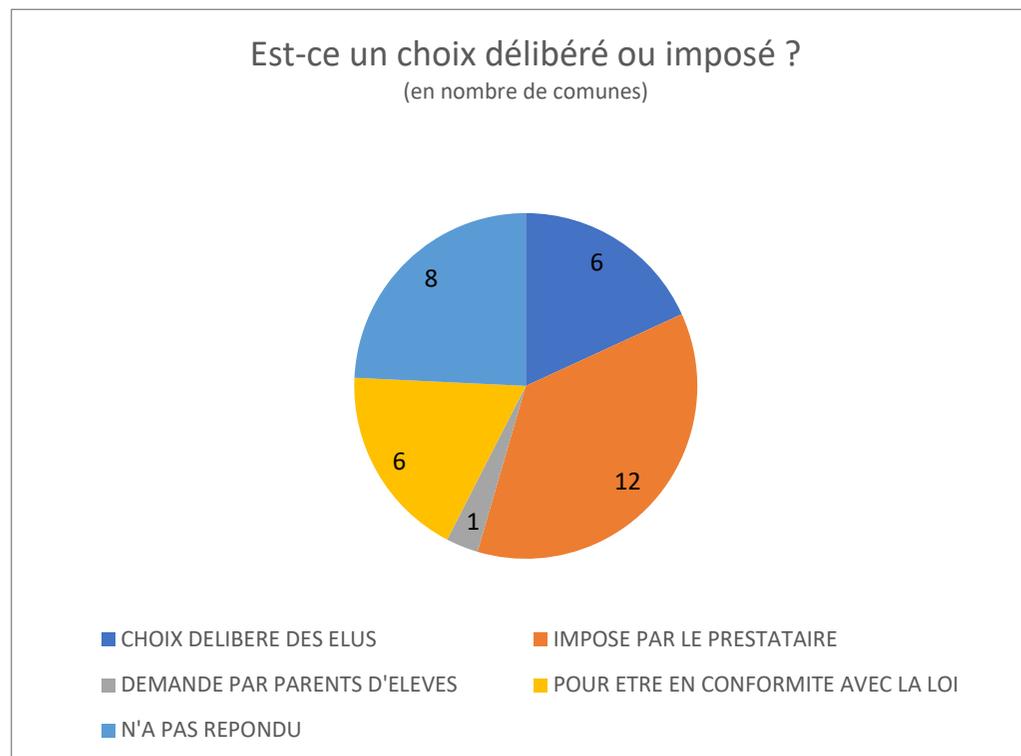
**OBSERVATION : RAISONS EVOQUEES PARS LES ENFANTS DES 18 COMMUNES QUI APPRECIENT**

complété par la mise en place de produits locaux	1
une communication a été mise en place en amont	2
satisfaction pour les enfants qui ne mangent pas de viande ou pas de porc	1
le repas vegetarien n'est servi qu'une fois par mois	1
pas de changement de comportement	3
ils s'organisent pour servir ce qu'aiment les enfants avec le concours du prestataire	8
ca se passe bien après une période critiquée et quelques reticences qui s'estompent	2
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>



### QUESTION : EST CE UN CHOIX DELIBERE OU IMPOSE ?

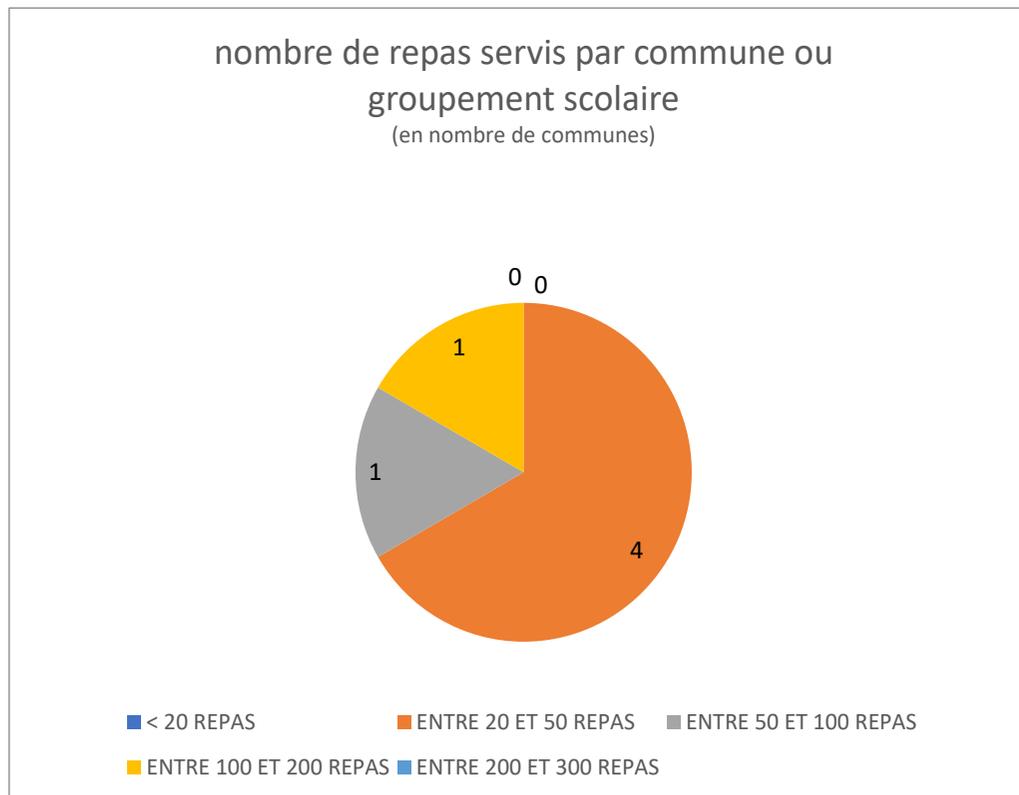
CHOIX DELIBERE DES ELUS	6
IMPOSE PAR LE PRESTATAIRE	12
DEMANDE PAR PARENTS D'ELEVES	1
POUR ETRE EN CONFORMITE AVEC LA LOI	6
N'A PAS REPONDU	8
TOTAL	33



**PARTIE 2 : 6 COMMUNES SERVANT 340 REPAS N'ONT PAS OPTÉ POUR LE REPAS VÉGÉTARIEN DANS LE CADRE DE LA LOI EGALIM**

**QUESTION : COMBIEN DE REPAS SERVEZ VOUS PAR JOUR ?**

< 20 REPAS	0
ENTRE 20 ET 50 REPAS	4
ENTRE 50 ET 100 REPAS	1
ENTRE 100 ET 200 REPAS	1
ENTRE 200 ET 300 REPAS	0



## QUESTION : POURQUOI NE SERVEZ VOUS PAS DE REPAS VEGETARIENS ?

les élus ne sont pas favorables à l'obligation par la loi

proposer un menu bio pourrait laisser penser que 75 % des repas servis seraient mauvais pour la santé ou l'environnement

Ils proposent des repas équilibrés avec des produits locaux et estiment que l'on ne peut imposer ce type de repas

La loi n'oblige pas en dessous de 200 couverts

TOTAL

1

1

3

1

6

